

Réponses du Professeur PRADIER

Q1) Dans votre cours sur la prévention et le dépistage, vous considérez la promotion de l'activité physique comme un exemple de prévention sélective et universelle. L'étudiant comprend pourquoi il est un exemple de prévention universelle: cible la population, sans facteur de risque, et portant sur les règles d'hygiène...

Cependant il ne comprend pas pourquoi on peut le considérer comme de la prévention sélective?

R1) Effectivement, la distinction n'est toujours évidente (je vais clarifier ces diapositives pour l'année prochaine).

Pour y voir clair, on peut utiliser les éléments suivants :

- Quand on s'adresse à la population générale, sans facteurs de risques particuliers, quel que soit son état de santé à Prévention universelle
- Quand on s'adresse à une catégorie de personnes exposées à des risques spécifiques (femmes âgées de 50 à 75 ans qui sont à risque de présenter un cancer du sein) à Prévention Sélective
- Quand on s'adresse à un sous-groupe de la population qui présente des symptômes ou des facteurs de risque individuel à Prévention ciblée

La promotion de l'activité physique peut faire partie :

- de la prévention universelle, quand les messages sont adressés à la population générale ou aux enfants en général
- de la prévention sélective, quand les messages sont adressés, par exemple, à la catégorie des enfants résidant dans des quartiers socialement défavorisés.
- de la prévention ciblée, quand les messages sont adressés à des enfants obèses.

Q2) (Cette question concerne l'item 13 du **CC de l'année 2017**)

"Le ministère de la santé diffuse un programme d'éducation pour la santé sur les micro organismes et la prévention des infections, destinés aux élèves des écoles, des collèges, des lycées, et à leurs enseignants. En terme de prévention, ce programme correspond à un programme de prévention?"

Les tuteurs de l'année précédente ont répondu que c'était de la prévention universelle car s'impliquant dans le cadre de l'éducation de la santé en souhaitant promouvoir les grandes règles d'hygiène.

Mais les étudiants considèrent plutôt ce type de programme comme de la prévention sélective car ciblant spécifiquement les élèves et enseignants d'écoles collèges et lycées. Quel élément dans l'énoncé pourrait aider les étudiants à trancher entre ces deux types de programmes?

R2) Dans le cas des élèves et enseignants, on s'adresse à une population sans facteurs de risque particuliers, quel que soit son état de santé (on souhaite que tous les enfants puissent avoir ce programme) a donc prévention universelle

Si on avait ciblé la catégorie des enfants et enseignants des établissements situés dans des zones urbaines socialement défavorisées à prévention sélective.